

Guost Juanee -

12 Septembre 94

Gerhart et Jacqueline ont retrouvé leurs enfants et le bord de mer

La liberté pour un couple perrosien

(Lire également en page

Gerhart, 45 ans, enseigne au lycée de Lannion. Jacqueline, 30 ans, est institutrice à Paimpol. Dans la nuit de vendredi à samedi, le couple Péresse a retrouvé sa maison de Perros-Guirec. Et ses enfants, après quatre jours de garde à vue, dans le cadre de l'enquête sur les séparatistes basques espagnols.

Mardi 6 septembre. 7 h. Six inspecteurs de la police judiciaire de Paris sonnent au 5, rue de Park-Braz à Perros-Guirec. « Après m'avoir menotté quelques instants, ils ont fouillé toute la maison et trouvé bien sûr des tracts. » Il y a deux ans, au moment des premières arrestations, le Perrosien avait participé à un comité de soutien.

Au commissariat de Lannion puis à Rennes le couple a répété qu'il n'avait jamais hébergé de Basques. « Un basque espagnol de l'ETA en prison en Espagne aurait cité mon nom, m'ont affirmé les policiers. »

« Il n'y avait aucune raison de nous retenir », s'insurge Jacqueline. « Je n'ai jamais participé à aucun comité de soutien. » Pendant toute la garde à vue le cou-



Gerhart et Jacqueline Péresse, heureux d'avoir retrouvé leurs enfants.

ple a été séparé. Ils devront attendre la fin de la durée légale pour retrouver la liberté. Aujourd'hui de retour à Perros, aucune charge n'a été retenue contre eux.

« J'avais l'impression qu'on tirait à l'artillerie lourde sur des pigeons », soupire Gerhart, avant de prendre ses enfants par la main. « Nous allons prendre l'air au bord de mer. » Le soir, dans

une commune voisine, à Prat, tous deux ont retrouvé leurs amis pour un fest-noz de soutien. Ce matin, Gerhart et Jacqueline ont repris leurs cours.

Nouveaux soutiens

Après les nombreuses prises de position de mouvements bretons, d'associations, de syndicats et de partis politiques, les soutiens aux militants bretons interpellés, dont certains ont été mis en examen et écroués ce week-end, se poursuivent.

♦ L'association des parents d'élèves Diwan s'indigne

« des motifs et des conditions d'interpellation des personnes dont l'une est professeur au collège Diwan et parent d'élève, membre de notre association. » Elle se dit « choquée de constater que les enfants ont été laissés à eux mêmes après l'arrestation de leurs parents. »

♦ Le comité de soutien aux Bretons interpellés estime que « sous prétexte de rechercher des réfugiés politiques bas-

ques, des militants bretons sont victimes de la répression policière. » Le comité de soutien, dont le président d'honneur est le chanteur Renaud, condamne « ces méthodes d'intimidation » et dénonce « la vaste opération politique orchestrée par le pouvoir parisien. »

« L'association d'éducation de l'école Diwan réprouve même s'il ne lui appartient pas d'apporter de jugement sur des événements extérieurs à la vie de l'école, les méthodes utilisées. » L'as-

sociation parle « de traumatisme psychologique et de violation flagrante des droits de l'enfant. »

♦ Le conseil municipal de Cavan réuni samedi, estime que « le problème de l'accueil en Bretagne de militants basques est posé depuis plusieurs mois. S'il y a des responsabilités, qu'on le dise. » Les élus pensent encore que « le placement en garde à vue d'enseignants ne manque pas de troubler la rentrée scolaire. »

Régions en bref

OF 13/9/94

Bretons interpellés : mise en examen sans incarcération pour les deux derniers

Interpellés respectivement jeudi et vendredi matin dans les Côtes-d'Armor, Bernard Alexandre, maçon au chômage domicilié à Trégrom, et Jean-Marie Salomon, instituteur à l'école de Cavan et domicilié à Louargat, ont été mis en examen hier à Paris par le juge Laurence Levert, dans le cadre de son instruction concernant un réseau breton d'accueil et d'aide aux séparatistes basques de l'organisation terroriste ETA. Tous deux ont été placés sous contrôle judiciaire et remis en liberté lundi en début d'après-midi. Sur les neuf personnes interpellées en Bretagne par les enquêteurs du SRPJ de Paris depuis mardi matin, trois (les Péresse) ont été mises hors de cause et six mises en examen, dont deux incarcérées.

Ouest France



13 septembre 94



Militants bretons interpellés Réactions et soutiens

OF 16/9/94

Ouest France

14 Septembre 94

◆ Diwan : « éviter l'amalgame ». Le comité d'entreprise de l'association Diwan veut « éviter tout amalgame et confusion, en réaffirmant l'indépendance de l'association vis à vis de tout groupe politique quel qu'il soit ». Il rappelle que Diwan « gère des écoles reconnues par l'Etat et dont le seul but est éducatif », tout en appelant à manifester samedi 17 à Lannion.

◆ AREV : « appel à manifester ». L'Association rouge et verte (AREV) appelle à manifester samedi 17 à Lannion, « pour la défense des droits de l'homme et du droit d'asile ».

◆ Chanteurs et sonneurs : « comportement lâche ».

L'association des chanteurs et sonneurs des Côtes-d'Armor dénonce « le comportement particulièrement lâche des policiers parisiens lors des interpellations ». Elle rappelle que « l'hébergement des personnes aux prises avec un Etat policier répressif est un devoir d'humanisme et non un délit ».

◆ Pilberc'h : « libération ». L'association Pilberc'h de Cavan condamne « les méthodes policières jugées traumatisantes pour la dignité des familles ». Elle demande « la libération des personnes interpellées ».

◆ BOD Hospitalité : « devoirs du citoyen ». L'association BOD Hospitalité considère « l'hos-

pitalité et le droit d'asile comme des devoirs du citoyen ». Elle « s'insurge contre toute interpellation et garde à vue » pour ces motifs et demande « la libération des personnes incarcérées et la levée des contrôles judiciaires ».

◆ Artistes musiciens CGT : « méthodes scandaleuses ». Le syndicat de Bretagne des artistes musiciens CGT considère que « les personnes ont été interpellées selon des méthodes scandaleuses et indignes d'un pays démocratique. Ces arrestations n'ont pas donné de résultats probants, incontestables et fondés ».

Lire est un plaisir

Presse

INA PRESSE

FRA0261 4 G 0445 FRA /AFF-CB31

Divers-explosion lead

Attentat et interpellations en Bretagne : l'ARB refait surface

RENNES, 7 sept (AFP) - Après un an de silence, l'Armée Révolutionnaire Bretonne (ARB) a revendiqué mercredi un attentat contre la perception d'Evran (Côtes-d'Armor) tandis qu'un nouveau coup de filet a touché mardi les milieux bretonnants.

Dans un appel téléphonique à la direction régionale de l'AFP à Rennes, l'ARB a revendiqué selon sa méthode habituelle l'attentat perpétré mardi à 03H00 du matin contre les locaux de la perception d'Evran, soufflés par une explosion, qui n'avait fait aucun blessé.

"Nous revendiquons l'attentat de mardi", a affirmé un homme à la voix énergique. Dans sa brève déclaration, cet homme a également indiqué que l'ARB

refusait "les arrestations actuelles" en faisant une référence implicite aux interpellations qui ont touché les milieux bretonnants mardi à Ferros-Guirec (Côtes-d'Armor) et Pontivy (Morbihan).

Cinq personnes proches des milieux bretonnants avaient été interpellés mardi matin à leur domicile de Ferros-Guirec et deux autres à Pontivy. Toutes ont été entendues par des policiers de la direction centrale de la PJ de Paris agissant sur commission rogatoire du juge Laurence Le Vert, spécialiste des affaires de terrorisme liées au mouvement indépendantiste basque et notamment l'ETA.

Une femme de 78 ans avait été relâchée dans la journée. Les six autres personnes, soupçonnées d'avoir favorisé le séjour illégal en France de militants basques espagnols, auraient été, selon des sources concordantes, conduites à Rennes dans la nuit de mardi à mercredi.

Michel Herjean, un des animateurs de "Skoazell Vreiz" (Secours breton, une des organisations, qui aide financièrement les familles bretonnes de ceux qui ont été emprisonnés pour avoir aidé des basques), a dénoncé "les rafles qui

touchent la Bretagne tous les trois mois". "La police pourrait convoquer les personnes qu'elle veut interpellier", a-t-il ajouté.

Depuis deux ans, environ une centaine de personnes appartenant aux milieux bretonnants ont été interpellées et certaines mises en examen.

L'ARB, branche armée de l'ex-Front de libération de la Bretagne (FLB), n'avait pas fait parlé d'elle depuis l'attentat à l'explosif contre la perception de Gourin (Morbihan) en mars 1993.

L'attentat contre la perception d'Evran perpétré mardi, avant l'interpellation dans les milieux bretonnants, n'a occasionné que des dégâts matériels. L'immeuble ne s'est pas effondré mais toutes ses vitres ont été soufflées. Sur les lieux, les enquêteurs n'avaient trouvé ni tract, ni inscription susceptibles d'identifier le ou les auteurs de l'attentat.

aje-dom/mc

INA

PRESSE

FRA0600 3 G 0424 FRA /AFF-WY17

Justice-Basques lead

Interpellation de cinq personnes à Ferros-Guirec soupçonnées d'avoir aidé des indépendantistes basques

LANNION, 6 sept (AFP) - Cinq (bien: cinq) personnes, proches des milieux bretonnants, ont été interpellées, mardi matin, à leur domicile de Ferros-Guirec (Côtes-d'Armor) et quatre d'entre eux étaient encore en garde à vue au commissariat de Lannion peu avant 22H00, a-t-on appris de sources concordantes.

Gérard Peresse et son épouse Jacqueline, la mère de Gérard Peresse, Germaine, 78 ans, les époux Gireg et Maryvonne Conan ont été interpellés aux alentours de 7H00 à leur domicile par des policiers du SRPJ de Paris, agissant sur commission rogatoire du juge Laurence Le Vert, spécialiste des

affaires de terrorisme liées au mouvement indépendantiste basque et notamment à l'ETA.

Les cinq personnes interpellées sont soupçonnées d'avoir favorisé le séjour illégal en France de militants basques espagnols.

Germaine Peresse a été libérée vers 19H00.

De brefs incidents ont éclaté, en début de soirée, à l'intérieur du commissariat de Lannion quand une vingtaine de manifestants ont réussi à pénétrer dans les locaux. Ils ont été chassés du commissariat par des jets de gaz. Il n'y a eu ni blessés, ni interpellés au cours de ces incidents.

Une centaine de personnes étaient toujours rassemblées dans le calme, mardi soir, devant le commissariat pour exiger la libération des quatre personnes toujours détenues.

Le maire PS de Lannion, Alain Gouriou, a pu rencontrer les personnes interpellées et a téléphoné du commissariat au juge Laurence Le Vert et au préfet des Côtes-d'Armor. Le député CDS-UDF Yvon Bonnot et le conseiller général CDS Léon Lemerdy ~~sont également~~ présents au commissariat de Lannion.

était également

Deux représentants des manifestants, dont un responsable de "Skozell Vreizh" (Secours Breton), ont pu rencontrer deux des personnes interpellées mais ont été refoulés du commissariat après avoir parlé en breton avec l'une d'elles.

Gérard et Jacqueline Peresse, respectivement professeur d'allemand au lycée de Lannion et institutrice à Paimpol, étaient au moment de leur interpellation avec leurs deux enfants âgés de 4 et 2 ans. Gireg et Maryvonne Conan, respectivement professeur de sciences naturelles au collège Diwan de Brest et pépiniériste ont dû laisser leurs enfants âgés de 14 mois, 9 et 14 ans.

Depuis deux ans, environ une centaine de personnes appartenant aux milieux bretonnants ont été interpellées et certaines mises en examen, pour les mêmes motifs.

aje/mst

AFF /DI1065/062219

SEP 94

Ouest France

20 Septembre 94

8F-20/9/94

Guirec Connan revient chez lui
Un militant breton libéré

Interpellé le 6 novembre à Perros-Guirec par la police judiciaire dans le cadre de l'enquête concernant des personnes soupçonnées d'avoir hébergé des séparatistes basques, Guirec Connan a été libéré hier soir. Son épouse, Maryvonne, interpellée avec lui et libérée samedi 10 septembre, en même temps que quatre autres militants bretons, a confirmé la nouvelle. « Il m'a téléphoné de la gare Montparnasse où il prenait le train, me signalant qu'il avait été libéré à 20 h 30 et qu'il arriverait à Plouaret ce matin vers 5 h. »

Comme cinq autres personnes, Guirec Connan, professeur au

collège Diwan de Brest et demeurant à Perros-Guirec, a été mis en examen par le juge Laurence Le Vert pour « association de malfaiteurs et aide au séjour irrégulier, infractions en relation avec une entreprise terroriste. » Incarcéré depuis le samedi 10 septembre à la prison de la Santé à Paris, il a retrouvé hier la liberté mais reste placé sous contrôle judiciaire.

Des six personnes mises en examen il y a huit jours, seule une — à notre connaissance — restait encore emprisonnée lundi soir : Raymonde Le Gallic, de Noyal-Pontivy, incarcérée à Fleury-Mérogis.

Prochaines Politiques

19 septembre 94
Ouest France.

À l'appel des comités de soutien aux Bretons interpellés 2 500 à 3 000 manifestants à Lannion

DF 19/8/84



Samedi après-midi, 2 500 à 3 000 personnes venues de toute la Bretagne ont manifesté dans le calme à Lannion. Elles répondaient à l'appel de la coordination régionale des comités de soutien aux Bretons interpellés au début du mois dans le cadre de l'enquête sur le réseau d'hébergement de séparatistes basques. Ils étaient 2 000 en 1992, à Quimper, pour le même motif.

Soigneusement préparée et encadrée, la manifestation de Lannion n'a donné lieu à aucun débordement.

La coordination l'avait annoncé : « Nous entendons montrer une force tranquille mais déterminée. » Le mot d'ordre a été repris en début d'après-midi sur la place de la Poste. « Il s'agit d'une manifestation massive, populaire et pacifique. Aucun débordement ne doit venir la troubler. » Les consignes ont été strictement respectées. De leur côté, les pouvoirs publics ont également tenu parole. Les forces de l'ordre étaient invisibles.

Pas de dérapage non plus dans les slogans ou sur les banderoles dont les messages avaient été soigneusement contrôlés par les organisateurs : « Ça suffit ! Libération immédiate des personnes incarcérées, levée des contrôles judiciaires et des inculpations, droit d'asile politique en Bretagne, respect des droits de l'homme, de l'enfant et des peuples »

Musiciens en tête, le long cortège a défilé dans les rues de la ville. En évitant, comme promis, le commissariat et la sous-préfecture. Revenus devant la poste, la foule a écouté Jean-Dominique Robin lire la déclaration préparée par la coordination. « Si nous sommes totalement solidaires de nos amis interpellés, inculpés ou incarcérés, c'est précisément

parce que, comme eux, nous rejetons l'indifférence, l'arbitraire et l'autoritarisme ; c'est parce que, avec eux, nous sommes coupables d'affirmer des libertés d'opinions, d'expression et d'association face aux intimidations et à la désinformation. »

Et le responsable de stigmatiser « les interpellations brutales, l'abandon et le chantage sur les enfants, les gardes à vue indignes... l'intimidation à l'égard du mouvement culturel et associatif breton sur lequel on voudrait jeter le discrédit... la tentative de marginalisation de ceux qui défendent ardemment notre culture et notre patrimoine. » Selon les manifestants, cette intimidation procède d'un « amalgame » inacceptable « On tente d'assimiler tout militant culturel à un malfaiteur et tout réfugié politique à un criminel... Nous revendiquons haut et fort le droit

d'asile politique en Bretagne, qu'il s'agisse de Basques, de Kurdes, de Roumains ou de Kabyles... »

La manifestation s'est dispersée dans le calme après un petit fest-deiz. Dans la foule, on notait la présence d'Alan Stivell.

● Le soutien de Monseigneur Gaillot et d'Edmond Hervé

Mgr Gaillot, évêque d'Evreux, a adressé un fax samedi au comité de soutien Lannion-Trégor : « J'apporte mon soutien à votre manifestation pour défendre les droits de l'homme et le droit d'asile et dénoncer tout recours à la violence. » De son côté, Edmond Hervé, maire de Rennes « s'élève contre les interpellations arbitraires. » Il précise : « la population ne saurait confondre sécurité et manipulation ».

● Un appel d'une dizaine d'élus bretons pour « dénoncer toute forme de violence »

À l'appel d'Alain Uguen, conseiller régional Verts, une dizaine d'élus de Brest, Carhaix, Quimper, Lannion et St-Rivoal se sont réunis samedi à Lannion. « Ils appellent les parties en cause à se mettre d'accord pour renoncer à toutes formes de violence. L'amnistie de tous les détenus politiques basques emprisonnés permettrait d'enclencher une dynamique de dialogue et de rechercher... les solutions politiques et pacifiques au problème basque. »

Guost France

19 Septembre 94

OF 19/9/94

A l'appel des comités de soutien aux Bretons interpellés

2 500 à 3 000 manifestants à Lannion

Samedi après-midi, 2 500 à 3 000 personnes venues de toute la Bretagne ont manifesté dans le calme à Lannion. Elles répondaient à l'appel de la coordination régionale des comités de soutien aux Bretons interpellés au début du mois dans le cadre de l'enquête sur le réseau d'hébergement de séparatistes basques. Ils étaient 2 000 en 1992, à Quimper, pour le même motif.

La coordination l'avait annoncé : « Nous entendons montrer une force tranquille mais déterminée. » Le mot d'ordre a été repris en début d'après-midi sur la place de la Poste. « Il s'agit d'une manifestation massive, populaire et pacifique. Aucun débordement ne doit venir la troubler. » Les consignes ont été strictement respectées. De leur côté, les pouvoirs publics ont également tenu parole. Les forces de l'ordre étaient invisibles.

Pas de dérapage non plus dans les slogans ou sur les banderoles dont les messages avaient été soigneusement contrôlés par les organisateurs : « Ça suffit ! Libération immédiate des personnes incarcérées, levée des contrôles judiciaires et des inculpations, droit d'asile politique en Bretagne, respect des droits de l'homme, de l'enfant et des peuples »

Musiciens en tête, le long cortège a défilé dans les rues de la ville. En évitant, comme promis, le commissariat et la sous-préfecture. Revenus devant la poste, la foule a écouté Jean-Dominique Robin lire la déclaration préparée par la coordination. « Si nous sommes totalement solidaires de nos amis interpellés, inculpés ou incarcérés, c'est précisément

Soigneusement préparée et encadrée, la manifestation de Lannion n'a donné lieu à aucun débordement.



parce que, comme eux, nous rejetons l'indifférence, l'arbitraire et l'autoritarisme ; c'est parce que, avec eux, nous sommes coupables d'affirmer des libertés d'opinions, d'expression et d'association face aux intimidations et à la désinformation. »

Et le responsable de stigmatiser « les interpellations brutales, l'abandon et le chantage sur les enfants, les gardes à vue indignes... l'intimidation à l'égard du mouvement culturel et associatif breton sur lequel on voudrait jeter le discrédit... la tentative de marginalisation de ceux qui défendent ardemment notre culture et notre patrimoine. » Selon les manifestants, cette intimidation procède d'un « amalgame » inacceptable. « On tente d'assimiler tout militant culturel à un malfaiteur et tout réfugié politique à un criminel... Nous revendiquons haut et fort le droit

d'asile politique en Bretagne, qu'il s'agisse de Basques, de Kurdes, de Roumains ou de Kabyles... »

La manifestation s'est dispersée dans le calme après un petit fest-deiz. Dans la foule, on notait la présence d'Alan Stivell.

● Le soutien de Monseigneur Gaillot et d'Edmond Hervé

Mgr Gaillot, évêque d'Evreux, a adressé un fax samedi au comité de soutien Lannion-Trégor : « J'apporte mon soutien à votre manifestation pour défendre les droits de l'homme et le droit d'asile et dénoncer tout recours à la violence. »

De son côté, Edmond Hervé, maire de Rennes « s'élève contre les interpellations arbitraires. » Il précise : « la population ne saurait confondre sécurité et manipulation ».

● Un appel d'une dizaine d'élus bretons pour « dénoncer toute forme de violence »

A l'appel d'Alain Uguen, conseiller régional Verts, une dizaine d'élus de Brest, Carhaix, Quimper, Lannion et St-Rivoal se sont réunis samedi à Lannion. « Ils appellent les parties en cause à se mettre d'accord pour renoncer à toutes formes de violence. L'amnistie de tous les détenus politiques basques emprisonnés permettrait d'enclencher une dynamique de dialogue et de rechercher... les solutions politiques et pacifiques au problème basque. »

PLUS UN SEUL JEUNE BRETON À L'ARMÉE

BREIZHAT YAOUANK EBET EN ARME

LE SERVICE MILITAIRE N'EST PAS OBLIGATOIRE

N'oc'h ket rediet d'ober ho servij soudard

RÉCLAMEZ LE STATUT D'OBJECTEUR

NAC'HIT AN ARME

QUAND ?

Le plus tôt possible (même après les "trois jours"),
jusqu'à 15 jours avant la date d'incorporation.

An abretañ ar gwellañ ... ha goude an "tri devezh" zoken !
Betek penezektez a-raok deiz-galv an arme.

PEGOULZ ?

QUOI DIRE ?

Par le Ministre de la Défense, pour des motifs de conscience, je me déclare opposé à l'usage personnel des armes. Je demande donc à être admis au bénéfice des dispositions relatives à l'objection de conscience."

"Aotrou Minsitr an Difenn, evit abegoù emskiant eo en em laran a-enep implij an armoù.
Goulenn a ran eta evidon profitañ eus dekred an objektourien a goustiañs."

PENAOUS GOULENN ?

À QUI ENVOYER LA DEMANDE ?

Envoyez la lettre, en recommandé avec accusé de réception, au Bureau du Service National dont vous dépendez. Par exemple : BSN de Rennes, Bd Tour d'Auvergne, 35998 RENNES Armées.

Kasit ul lizher erbedet, gant ur brouenn-degemer, d'ar Burev Servij Broadel (BSB) a ra war ho tro : da skwer, BSB Roazhon, Bali Tour d'Auvergne, 35998 ROAZHON Arme.

OUZH PIV GOULENN ?

C'EST FACILE !

L'obtention du statut est automatique. Le lieu d'affectation est librement choisi. La solde est de 2500 F minimum par mois, pour 17 ou 20 mois de service civil. Les postes se trouvent partout, les formations nombreuses. Vous ne cautionnez plus l'Armée Française, vous servirez des causes plus défendables ...

Roet e vez ar "statud" war-ecun, hag ez oc'h dieub da zibab ho lec'h-labour, miliardoù a bostoù 'zo e Breizh, ha gant ur stummadur ouzhpenn, e-lec'h mont da labourat evit an arme gall ... gant 2500 lur a gopr bep miz !

AES EO !

POUR PLUS D'INFORMATIONS ...

EVIT KAOUT TITOUR ALL ...

O.F. - 26 mars

Pour défendre le breton, il ne paie pas la redevance Procès d'un téléspectateur militant

Un militant breton et un représentant du Trésor public ont comparu, hier, devant le juge de l'exécution du tribunal de Lorient. Motif : le premier refuse de payer sa redevance télé, estimant que les programmes de France 3 ne donnent pas suffisamment de place à la langue bretonne.

Une poignée de militants du POBL, de « Stourm ar Brezhonég » et des Verts sont venus assister à l'audience, hier matin. Sans perturber le procès de Gérard Bernard qui doit, aujourd'hui, trois redevances à l'État. « La prétendue chaîne de service pu-

blique France 3 ne propose que des horaires dérisoires à la communauté de langue bretonne. 105 minutes par semaine. Et encore, ces émissions sont supprimées pendant l'été et, même en juin, pendant le tournoi de Roland Garros ! France 3 fonctionne comme un instrument au service de la politique de purification linguistique, menée avec constance, depuis des décennies, par la France en Bretagne... » Le Breton a, bien sûr, pu tenir un discours militant à la barre. Mais sans recueillir le moindre écho au cours d'un procès qui, bien évidemment, n'a rien eu de politique.

Alors qu'un avis de saisie-vente lui a été signifié le 5 février

dernier, Gérard Bernard conteste la régularité des trois commandements à payer qui lui ont été adressés depuis 1995. Même leur existence pose question, le percepteur n'ayant pu fournir aucun de ces trois courriers, lors de l'audience. Le juge de l'exécution les a instamment réclamés car « le créancier est, en fait, le centre de la redevance à Rennes, le Trésor public n'étant que l'agent de recouvrement. » Bref, le juridique, voire l'administratif, l'ont largement emporté sur le politique, hier, au tribunal de Lorient. Le jugement a été mis en délibéré au 6 mai prochain...

B.L.B.

4 Informations générales

Le Carnet: environ 20 000 opposants à une centrale en bord de Loire

Une chaîne antinucléaire de 30 km

Environ 20 000 personnes ont formé une chaîne humaine de 30 km de long, hier midi, entre Paimbœuf et Le Pellerin. A mi-parcours d'un week-end de fête, elles entendaient protester contre le projet d'implantation d'une centrale nucléaire au Carnet, en Loire-Atlantique.

NANTES. - C'est en juillet 1981 que l'on a parlé pour la première fois de l'implantation possible d'une centrale nucléaire sur le site du Carnet: 120 hectares de zone humide en bordure de Loire, entre Paimbœuf et Le Pellerin. En 1982 et 1983, une première série de manifestations importantes avait mobilisé les opposants au projet. La tension remonte d'un cran en 1988 avec la déclaration d'utilité publique, prorogée depuis et toujours en vigueur. Puis l'affaire retombe dans un silence vigilant.

Fin juin 1996, une enquête publique sur des remblaiements « liés à la construction d'une centrale électrique » au Carnet fait remonter la fièvre chez les antinucléaires. Depuis, ceux-ci sont sur le pied de guerre: pétition de 16 000 signatures, dont celles de nombreux élus, rassemblement de 4 000 personnes en octobre dernier, affrontements en mars pour faire arrêter un chantier EDF suspect.

Un fest-noz géant

L'idée d'une chaîne humaine reliant Saint-Nazaire au Pellerin avait été lancée par la Fan, la Fédération antinucléaire, qui regroupe un ensemble d'associations et de comités locaux. « Objectif atteint », se félicitait hier après-midi Pascal Braud, l'un de ses représentants. Pari réussi, en effet, même si, une nouvelle fois, les chiffres diffèrent: 12 à 15 000 personnes sur 22 km selon la gendarmerie, qui a survolé l'événement en hélicoptère, 25 000 sur 30 km selon les organisateurs.

Pas facile, c'est vrai, de comptabiliser la foule qui, dès 10 heures hier matin, a commencé à confluer vers les points de rendez-vous. En voiture, avec pour conséquence d'impressionnants embouteillages,



Une chaîne bonhomme... avec des maillons manquants.

mais aussi à vélo. Une flotte de bicyclettes multicolores déversant des familles entières, des groupes de copains, des sportifs isolés, slalomant dans un aimable désordre, avec paniers à pique-nique sur le porte-bagages, histoire de concilier l'utile et l'agréable.

A 12h30 (l'heure-butoir symbolique avait été un peu reculée), on ne peut pas vraiment dire que la

chaîne était homogène. Il y avait des maillons manquants dans le long serpent en accordéon, mais le geste était là, qui faisait dire à un observateur de la Fan: « **Bien que ce soit jour d'élections, les gens ont tenu à faire une démarche qui témoigne de leur engagement contre le projet du Carnet. Un engagement fort qui marque les esprits; peut-être aussi les politiques, dont on peut espérer qu'ils ont compris le message et qu'ils se prononceront un jour sur l'abandon de la déclaration d'utilité publique.** »

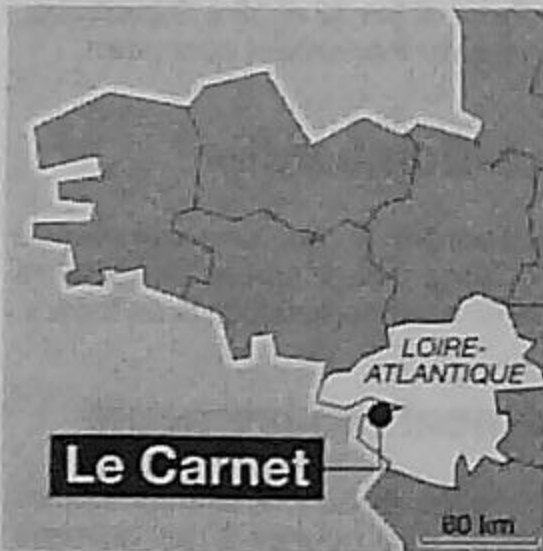
Une délégation de Plogoff

Les antinucléaires peuvent être d'autant plus satisfaits qu'aux manifestations d'hier matin, il faut ajouter les 20 000 visiteurs qui, la veille, avaient assisté sur le site du Carnet, transformé en immense caravansérail, à un spectacle musical non-stop dont Gilles Servat, EV et Alan Stivell (venu pour un titre) étaient les locomotives avec, en

point d'orgue, un fest-noz géant étrangement couplé - signe des temps - à une rave techno. Hier après, pour Noir Désir et quelques autres, ils étaient encore plus de 10 000 à s'être donné rencart en bord de Loire, sous un soleil éclatant; ébouriffés malgré tout par un fort vent d'est qui faisait ronfler à plaisir les éoliennes de démonstration.

Et si le site du Carnet était abandonné? Pascal Braud, de la Fan: « **On restera vigilants. EDF a déjà dépensé 120 millions d'écus dans le projet. Il cherchera ailleurs. Où? Bonne question.** » Ce week-end, sur lequel ont flotté de nombreux drapeaux bretons, une délégation de Plogoff était venue témoigner que l'histoire n'est qu'un éternel recommencement. Elle était accompagnée d'observateurs hollandais, allemands, anglais, autrichiens, et d'envoyés solidaires des autres sites français « menacés ».

Jean THÉFAINE.



Ouest France

19 mars 90

« Socialistes, n'oubliez pas vos promesses à la Bretagne »

Quand les militants bretons discutent dans la rue, cela se voit et s'entend. Samedi après-midi, la police était sur les nerfs à cause de la manifestation organisée par le Comité pour l'unification administrative de la Bretagne. Ceux qui veulent réintégrer la Loire-Atlantique dans la région, l'Union des enseignants de breton. Auxquels se sont joints des militants du Parti pour l'organisation d'une Bretagne libre et du Mouvement socialiste breton de libération nationale. Au total, 300 personnes.

Drapeaux bretons. Slogans anti-français. Binious et cornemuses, la manifestation a débuté à 15 heures devant le conseil régional rue Marlenot. « Le découpage de la Bretagne n'a aucune justification. Ni culturelle ni économique. Il faut rendre la Loire-Atlantique à la Bretagne. Dans l'Europe qui se dessine, seules les régions fortes tiendront le coup », déclare Jean Cavaer, président du CUAB. Quant aux enseignants de Breton, ils réclament des postes en primaire et dans l'enseignement supérieur. « Il n'est pas admissible que cette année il n'y ait qu'un poste mis au concours au CAPES alors que les besoins sont de cinq postes », affirme Tugdual Kalvez. Sous les applaudissements, le cortège se remet en marche. Direction : la mairie.

Sur la place, il reste une poignée d'irréductibles du quartier de Villejean distribuant des

policiers - pourtant discrets - se lancent à l'assaut de la mairie. Surprise, la police est débordée. Des coups sont échangés. L'arrivée des CRS rétablit le calme. « Ces jeunes n'ont plus d'espoir. Les hommes politiques mentent continuellement. Personne n'est capable de leur proposer un grand projet. Alors des actes de violence sont inévitables », estime Jean Cavaer. Il semble que la violence sur la place ait été le fait de quelques agitateurs.

Le cortège s'est rendu ensuite devant le siège de FR3, avenue Janvier. Jean Cavaer et Tugdual Kalvez y sont reçus par le directeur de la station. Les deux hommes ont réclamé plus d'émissions en langue bretonne et le maintien des liaisons entre FR3 Bretagne et les Pays de Loire. « Le directeur nous a affirmé que telle était sa volonté. Mais que pour multiplier les émissions en breton il faut s'adresser au conseil régional qui vote les subventions. »

Les organisateurs de la manifestation donnent l'ordre de dispersion. Il est 19 heures. Une cinquantaine de jeunes décide alors de poursuivre et d'aller à l'hôtel Altéa où sont logés les gros bonnets du Parti socialiste. « Ces gens-là qui vivent dans des salons luxueux à Paris doivent comprendre que le peuple breton ne veut pas trinquer avec l'Europe des riches qu'ils nous préparent », déclare un militant.

L'impressionnant dispositif des forces de police dissuade

Sympathisants présumés de l'ETA Les soutiens se multiplient

Hier, un couple de Plouneour-Ménez (Finistère), qui avait été interpellé mardi par la police, a été transféré à Paris. Cela porte à 35 le nombre de personnes inculpées pour hébergement de militants basques de l'ETA. Seize Bretons et deux Basques sont écroués.

Alors que le ministère de l'Intérieur garde toujours le silence, les soutiens se multiplient dans le Finistère, où une manifestation est prévue demain samedi, à Quimper.

La Fédération PS, elle-même, a pris position. Tout en estimant

que « l'action de la police est pleinement justifiée », elle souhaite la libération rapide de ceux « qui ont agi de bonne foi ou par ignorance ». Elle juge en revanche « nécessaire de sanctionner pénalement des personnes qui ont hébergé en connaissance de cause des terroristes qui ne doivent bénéficier d'aucun droit d'asile ».

Par ailleurs, une quinzaine de conseillers généraux du Finistère — dont le député et vice-président du conseil général, Jean-Yves Cozan (RPR) — de toutes tendances politiques, ont fait une déclaration commune, après avoir reçu des représentants de plusieurs comités de

soutien. Considérant que « l'ordre public n'est pas menacé », ils demandent la remise en liberté de tous ceux qui ont été incarcérés, à la suite d'une opération de police « un peu disproportionnée ». Ils souhaitent également que l'on ne fasse pas d'amalgame entre ces inculpations et les mouvements régionalistes et culturels bretons « parce qu'il n'y en a pas ».

Ces quinze élus n'ont pas appelé à participer à la manifestation, mais souhaitent qu'à son issue, le préfet reçoive une délégation des comités de soutien. Ce dernier, M. Maurice Saborin, a effectivement annoncé qu'il le ferait.

Guert France

8 Juin 94

OF 8/6/94

Coup de filet de la PJ sur Carhaix, Maël-Carhaix, Loudéac et Plésidy

Sept militants bretons interpellés

Sept militants culturels bretons, responsables ou membres du Centre culturel breton Egin, ont été interpellés mardi au petit matin. Les policiers de la PJ de Paris intervenaient sur commission rogatoire du juge Levert chargé du dossier sur les affaires des réfugiés des Basques.

Au moment où un réfugié basque bien connu à Carhaix était interpellé, ainsi que quatre personnes (six selon certaines sources), à Saint-Jean de Luz, sept autres personnes étaient appréhendées dans la région de Carhaix. Il s'agit de Gérard Lambert, président du centre culturel breton, domicilié à Maël-Carhaix, de Myriam Calon, vice-présidente du centre culturel, domiciliée à Saint-

Thois, de Fulup Le Quéré, domicilié à Saint-Thois, de Michel Hellequin, ancien président du centre culturel, de Antonietta et Loïk Le Moy deumerant à Loudéac, de Florence Corbic domiciliée à Plésidy dans les Côtes-d'Armor.

« A 6 h 30, nous avons été réveillés par quatre policiers parisiens pour une perquisition. Ils n'ont pas réveillé nos trois enfants. Ils ont pris quelques tracts du comité de jumelage Olartzun-Carhaix et un rapport d'Amnesty International », raconte Béatrice, l'épouse de Gérard Lambert.

Perquisition

Vers 9 h, les policiers ont poursuivi leur perquisition à Carhaix, au centre culturel breton, en présence du président et de la secrétaire du centre. « Ils ont pris une affiche Euskadi (NDLR : Pays

basque) et un drapeau basque. Ils n'ont pas pris de disquette, ni cherché de fichiers ». Le président a ensuite été dirigé sur Morlaix où il a été placé en garde à vue, tout comme Michel Hellequin. Les lieux de garde à vue des autres personnes n'ont pas été dévoilés hier soir.

A Carhaix, ville qui s'est officiellement jumelée à la Pentecôte avec la ville d'Olartzun au Pays basque espagnol, c'est la consternation. Le maire Jean-Pierre Jeudy fait part de son « indignation » et se dit qu'on doit l'arrêter si le fait de faire flotter un drapeau basque comme celui qui flotte à la mairie de Carhaix est considéré comme un délit.

L'adjoint à la culture Daniel Cotten y voit « une manœuvre d'intimidation par rapport à des gens qui s'investissent au grand jour sur le plan culturel breton. »

Le centre culturel breton souligne « que ces interpellations ont eu lieu alors que la police arrêtait à Saint-Jean de Luz un réfugié basque bien connu à Carhaix, Imanol Olazabal Ecelza. Ce dernier réside en toute légalité à Carhaix depuis 1984. Assigné à résidence dans le Finistère depuis 1983, il lui est interdit de travailler et vivait donc de la solidarité de nombreux bretons et en particulier de celle des personnes interpellées mardi matin. »

Hier soir, une vingtaine de membres du comité de soutien aux Bretons inculpés ont manifesté devant le commissariat de Morlaix. Aujourd'hui mercredi, à 18 h 30, le centre culturel breton appelle à un rassemblement devant la mairie de Carhaix pour réclamer « la libération des personnes interpellées. »

Noëlle COUSINIÉ

Guert France

9 Juin 1994

Manifestants à Carhaix contre la « rafle anti-basque » 3 bretons toujours en garde à vue

OF 9/6/94

250 personnes se sont rassemblées hier soir devant la mairie de Carhaix pour protester contre les arrestations de militants culturels bretons. Hier matin on apprenait que cinq des sept personnes interpellées mardi avaient été remis en liberté. Trois jeunes bretons restent en garde à vue et auraient été transférés à Paris.

Les jeunes époux Le Moy interpellés à Loudéac et Kristen Tonnel également de Loudéac auraient été transférés hier soir à Paris dans le cadre d'une garde à vue en relation avec les affaires de réfugiés politiques basques séjournant en Bretagne.

Alors que 250 personnes environ manifestaient hier soir à Car-

haix, on apprenait également que le réfugié basque assigné à résidence à Carhaix et séjournant en Bretagne depuis dix ans, Imanol Olazabal Eceiza, avait lui aussi été transféré à Paris. Lors d'un rassemblement devant la mairie de Carhaix, le maire de la ville, Jean-Pierre Jeudy, divers gauche, a dénoncé les méthodes policières mais aussi le « délit d'opinion qui semble être à l'origine de cette opération politicienne qui n'a d'autre but que de semer le trouble dans l'opinion ». Le maire de Carhaix rappellera qu'il y a quelques années le tribunal de Poitiers avait refusé d'extrader le même Imanol Olazabal, reconnaissant le caractère politique de sa situation.

Le député UDF de la circonscription, Jean-Yves Cozan, expliquera sa présence auprès des manifestants, où l'on notait la pré-

sence d'un conseiller général PS et de conseillers régionaux du mouvement des Verts. Il soulignera le travail important réalisé par les membres du centre culturel dans le domaine de la culture bretonne. « Je suis solidaire des valeurs culturelles, de solidarité et d'amitié entre les peuples que vous défendez... » affirmera le député en soulignant que ces arrestations à quatre jours des élections européennes pourraient presque passer pour un gag... « Je dis non à ce qui veut faire l'amalgame » précisera-t-il.

Après un passage devant la gendarmerie de Carhaix les manifestants se sont rendus place des Droits de l'Homme où la manifestation s'est terminée sans incident. Non sans que les organisateurs aient invité les participants à rester mobilisés.

Ouest France 7 Septembre 94

7/9/94

Lannion : coup de force de manifestants au commissariat

Cinq militants bretons interpellés

La police judiciaire de Paris est intervenue, mardi matin, au domicile de deux familles à Perros-Guirec. Cinq personnes ont été interpellées dans le cadre d'une enquête sur les séparatistes basques espagnols. Hier soir, une personne de 78 ans a été remise en liberté et le commissariat de Lannion pris d'assaut par des manifestants.

Déjà au début juin, sept militants bretons avaient été interpellés dans la région de Carhaix, Loudéac et Plésidy. Des militants soupçonnés d'avoir hébergé des séparatistes basques espagnols. Depuis, tous ont été libérés.

Mardi, dès 7 h, la police judiciaire de Paris, sur commission rogatoire du juge Levert, chargé du dossier sur les affaires des réfugiés basques, perquisitionne chez deux familles de Perros-Guirec. Gérhart Péresse, professeur au lycée de Lannion, son épouse, Jacqueline, enseignante et la mère du professeur, Germaine, âgée de 78 ans sont interpellés ainsi que Guirec Connan, professeur au collège Diwan à Brest et son épouse Maryvonne, pépiniériste à Perros-Guirec. Contacts avec des séparatistes basques espagnols ? Hébergement ? « **Nous faisons le tri** » indiquaient, hier, laconiquement, les enquêteurs.

Les cinq personnes ont été interrogées, mardi toute la journée et gardées à vue au commissariat de Lannion. « **Au mieux ils seront remis en liberté mercredi, à 6 h.** » La garde à vue pourrait se prolonger trois autres jours avant que le juge ne prenne sa décision : remise en liberté ou mise en examen.

Les enfants à la maison

Mais dès, hier soir, vers 18 h,

la vieille dame a été remise en liberté. Sous la pression d'un groupe d'une centaine de manifestants venus crier leur indignation. « **Il y a une rafle tous les trois mois en Bretagne. On débarque de Paris sans demander l'avis de personne** » explique calmement Michel Herjean, venu, lui aussi, réclamer la libération de ses amis. « **La police pourrait les convoquer. On fait tout un cirque. On rattache ça à des affaires d'ETA** » s'indigne-il en rappelant les précédents chefs d'inculpation : « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste. »

Les policiers interdisent l'entrée du commissariat. Le ton monte. « **C'est du délire parisien. On laisse des enfants à la maison sans leurs parents.** » Les deux couples ont cinq enfants dont un bébé de treize mois. Les manifestants apportent couvertures et casse-croûte. Le climat est tendu. Une heure après le début de la manifestation, la vieille dame est libérée au son du biniou et sous les applaudissements.

Le commissariat pris d'assaut

Les manifestants lancent alors un ultimatum pour la libération des quatre autres personnes. A 19 h 30, le groupe force l'entrée. Le commissaire, Le Roux, est bousculé, molesté. Au rez-de-chaussée, le mobilier de la salle d'attente est renversé. Dans la bagarre générale, le portrait du Président de la République est décroché, les fils téléphoniques sont arrachés. Un groupe qui tente de gagner l'étage est repoussé par un jet de bombes lacrymogènes. Les manifestants se replient.

L'affrontement a été bref mais violent. Les manifestants réclament alors la médiation du maire de Lannion. Alain Gouriou arrive sur place quelques minutes plus

tard suivi du député, Yvon Bonnot. Des contacts sont pris avec le juge parisien, le cabinet du Garde des Sceaux, le ministère de l'intérieur et le préfet. Commentaires des deux élus devant des manifestants révoltés : « **Nous avons demandé la libération des deux femmes. Le juge maintient qu'il a besoin d'une garde à vue. A Paris on nous répond que la politique est une chose et la justice une autre.** »

Une réponse que ne fait qu'exacerber la colère des manifestants pas du tout décidés à lever le camp. « **Si la justice voulait nous pousser à bout, elle ne s'y prendrait pas autrement.** »

Agri-infos

Plate-forme essais

Situé à Saint-Gilles, la plate-forme des essais de cultures de la Maison des agriculteurs est encore ouverte, ce mercredi 7 septembre, de 13 h 30 à 18 h. Le parcours (prévoir des bottes) comprend la visite de 7 ateliers : les conduites culturales et variétés de blé, les variétés et l'état de maturité du maïs, l'approche technico-économique des jachères, l'implantation du colza et les marges sur les cultures. Entrée libre avec parking et buvette.

220 MILLIONS
D'ÊTRES HUMAINS
SERVENT LA CROIX-ROUGE
POURQUOI PAS VOUS ?

Ouest France 6 Août 92

OF 6/8/92

Une bombe contre le nouveau centre d'accueil Le site de Locmariaquer plastiqué

Une explosion d'origine criminelle a fortement endommagé dans la nuit de mardi à mercredi le Centre d'information archéologique du site mégalithique de Locmariaquer (Morbihan). Il venait d'ouvrir il y a quatre jours.

AURAY — A 5 h du matin, mercredi, la station balnéaire de Locmariaquer a été réveillée en sursaut par une forte détonation. « J'ai pensé que c'était un exercice militaire » rapporte le maire, Henri Bogaert. C'est seulement vers 8 h qu'un employé municipal a découvert la façade du bâtiment d'accueil du site mégalithique ravagée par une explosion. Chaque année, plus de 80 000 visiteurs viennent admirer le dolmen appelé la Table des Marchands et les menhirs qui l'entourent. Le Centre d'information archéologique avait été ouvert samedi dernier et avait coûté 3 millions de francs.

L'explosif, de nature indéterminée, a ouvert une brèche d'un mètre de diamètre dans le mur de béton armé. « Ce n'est pas du travail d'amateur », estime Dominique Vellet, gérant du Centre, pour le compte de la société



Le centre d'accueil a été ouvert il y a quatre jours.

d'économie mixte SAGEMOR. **On a placé la charge là où elle ferait le plus de dégâts.**

De fait, l'intérieur du bâtiment est très touché : le matériel audiovisuel est fortement endommagé, ainsi que la documentation. Quatre jours après l'ouverture, aucune collection archéologique n'était encore exposée. Dominique Vellet espère rouvrir au plus tôt.

On ignorait mercredi soir l'identité des auteurs de l'attentat qui n'a pas été revendiqué. Dominique Vellet ne peut « s'empêcher de faire le lien avec les affaires de Carnac » où la construction d'un belvédère et la clôture d'une partie des alignements soulèvent depuis 1991 de vives protestations.

Hervé MORIN.

Biniou en tête, les manifestants forcent l'entrée du commissariat à Lannion

Cinq militants bretons interpellés

La police judiciaire de Paris est intervenue, mardi matin, au domicile de deux familles à Perros-Guirec. Cinq personnes ont été interpellées dans le cadre d'une enquête sur les séparatistes basques espagnols. Hier soir, une centaine de manifestants ont pris d'assaut le commissariat de Lannion et une dame de 78 ans a été remise en liberté.

Déjà au début juin, sept militants bretons avaient été interpellés dans la région de Carhaix, Loudéac et Guingamp. Des militants soupçonnés d'avoir hébergé des séparatistes basques espagnols. Depuis, tous ont été libérés.

Mardi, dès 7 h, la police judiciaire de Paris, sur commission rogatoire du juge Laurence Levert, chargé du dossier des réfugiés basques, perquisitionne chez deux familles de Perros-Guirec.

Gérhart Péresse, professeur au lycée de Lannion, son épouse, Jacqueline, enseignante et la mère du professeur, Germaine, âgée de 78 ans sont interpellés ainsi que Guirec Connan, professeur au collège Diwan à Brest et son épouse Maryvonne, pépiniériste à Perros-Guirec. Contacts avec des séparatistes basques espagnols ? Hébergement ? « Nous faisons le tri » indiquaient, hier, laconiquement, les enquêteurs.

Les cinq personnes ont été interrogées, mardi toute la journée et gardées à vue au commissariat de Lannion. « Au mieux ils seront remis en liberté mercredi, à 6 h. » La garde à vue pourrait se prolonger trois autres jours avant que le juge ne prenne sa décision : remise en liberté ou mise en examen.

Les enfants à la maison

Mais dès, hier soir, vers 18 h,



Une libération obtenue au son du biniou, en plein commissariat de Lannion.

manifestants venus crier leur indignation. « Il y a une raffe tous les trois mois en Bretagne. On débarque de Paris sans demander l'avis de personne » explique calmement Michel Herjean, venu, lui aussi, réclamer la libération de ses amis. « La police pourrait les convoquer. On fait tout un cirque. On rattache ça à des affaires d'ETA » s'indigne-il en rappelant les précédents chefs d'inculpation : « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste. »

Les policiers interdisent l'entrée du commissariat. Le ton monte. « C'est du délire parisien. On laisse des enfants à la maison sans leurs parents. » Les deux couples ont cinq enfants dont un bébé de treize mois. Les manifestants apportent couvertures et

manifestation, la vieille dame est libérée au son du biniou et sous les applaudissements.

Le commissaire bousculé

Les manifestants lancent alors un ultimatum pour la libération des quatre autres personnes. A 19 h 30, le groupe force l'entrée. Le commissaire, Le Roux, est bousculé, molesté. Au rez-de-chaussée, le mobilier de la salle d'attente est renversé.

Dans la bagarre générale, le portrait du Président de la République est décroché, les fils téléphoniques sont arrachés. Un groupe qui tente de gagner l'étage est repoussé par un jet de bombes lacrymogènes. Les mai-

violent. Les manifestants réclament alors la médiation du maire de Lannion. Alain Gouriou arrive sur place quelques minutes plus tard suivi du député, Yvon Bonnot. Des contacts sont pris avec le juge parisien, le cabinet du Garde des Sceaux, le ministère de l'Intérieur et le préfet. Commentaires des deux élus devant des manifestants révoltés : « Nous avons demandé la libération des

deux femmes. Le juge maintient qu'il a besoin d'une garde à vue. A Paris on nous répond que la politique est une chose et la justice une autre. »

Une réponse que ne fail qu'exacerber la colère des manifestants pas du tout décidés à lever le camp. « Si la justice voulait nous pousser à bout, elle ne s'y prendrait pas autrement. »

Geoff Grouze

7 septembre 84

Ouest France

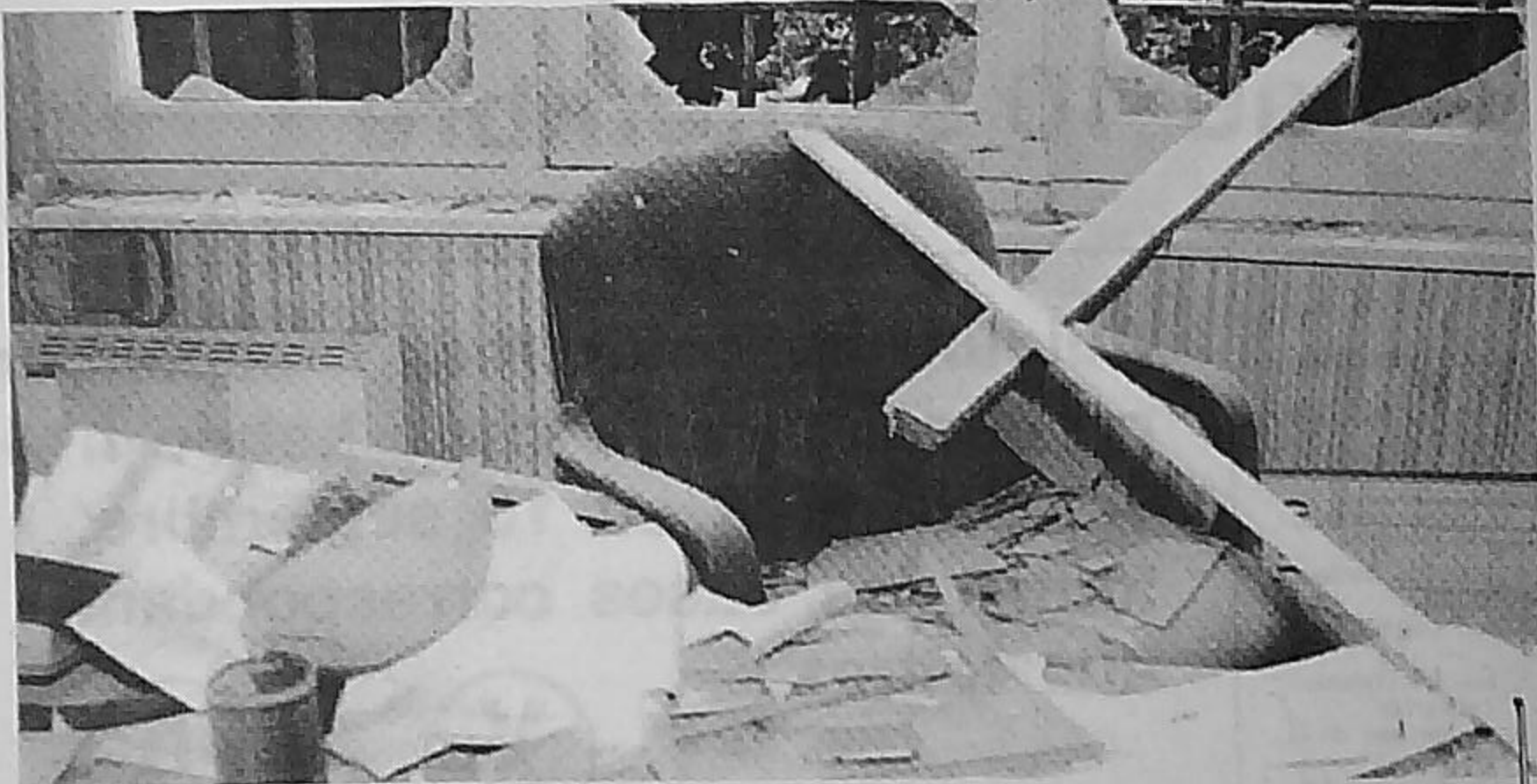
7 septembre 94

Le percepteur et sa famille dormaient à l'étage

Attentat à la perception d'Évran

7/9/94

Une charge explosive de forte puissance a éventré le bureau du percepteur d'Évran (Côtes-d'Armor) et fait voler en éclat les vitres de la fenêtre et celles de la salle du trésor public. Le bureau de poste attenant a également été touché. Les vitres ébranlées ont cédé sous la déflagration. Des morceaux de blocs de granit ont volé sur le trottoir et dans la rue. Pas de précision sur le type d'explosif pour l'instant. Pas de revendication non plus!



Le bureau du percepteur n'était plus qu'un amas de gravats.

3 h 10, mardi : une explosion fait sauter le bureau du percepteur d'Évran. Celui-ci loge dans un appartement de fonction avec son épouse et ses deux enfants, 10 ans et 5 ans. Un réveil brutal. Le bureau en-dessous n'est plus qu'un amas de gravats.

Une charge explosive de forte puissance placée sur le rebord dans l'angle gauche de la fenêtre en bordure de rue, a provoqué un trou béant, de l'ampleur d'une porte, dans le mur de façade et tout saccagé. Les dossiers jonchent le sol recouvert d'une poussière de plâtre et de morceaux de pierre. Une armoire métallique toute proche est complètement disloquée. Plafond, portes et un pan de mur intérieur sont criblés d'éclats.

Les barreaux de la grille de protection en fer ont été arrachés à la base et tordus. Des débris de verre recouvrent le trottoir et une partie de la chaussée. Les carreaux de la porte d'entrée d'une maison voisine, de l'autre côté de la rue, ont été brisés. Mêmes dégâts à déplorer dans le hall d'entrée commun avec la Poste y compris aux fenêtres de cet autre établissement.

André Lamer, le percepteur, 39 ans, a été réveillé par une forte

déflagration. « Le signal d'alarme s'est déclenché. Je suis descendu. J'ai tout-de-suite réalisé. Par miracle, personne n'a été blessé. La gendarmerie a été alertée. La brigade d'Évran a fait les premiers constats en présence du capitaine Mille, commandant la Compagnie de Dinan. Le maire, Rémi Le Corvaisier a été prévenu. »

Le receveur de la Poste, Joseph Lecoq, n'a pas été inquiété. Il ne demeure pas là. Ses bureaux n'auront été fermés qu'une petite partie de la matinée.

Très tôt, mardi, les enquêteurs du SRPJ de Rennes saisis de l'affaire ont entamé leurs premières investigations. Quel type d'explosif ? S'agit-il d'un acte personnel ou émanant d'un groupe d'attentat ? Tout reste à déterminer. André Lamer assure en tout cas « n'avoir fait l'objet d'aucune menace ». Le Procureur de la République, Brigitte Ernault-Cabot,

n'exclut pas l'hypothèse intentionnelle de cet acte, vu la charge. « Les éléments dont nous disposons au niveau de l'enquête comme des prélèvements matériels sont à l'analyse. Mais, rien n'a été revendiqué pour l'instant. »

Le receveur des finances de l'arrondissement de Dinan, Jean Turlure, est venu aussi, avec d'autres responsables de bureaux de perception voisins. « On ne peut que condamner de tels actes

gratuits et dangereux pour la vie des personnes. Deux vitres de l'appartement ont également été soufflées. Nous comptons réouvrir les bureaux de la perception au public, le plus tôt possible, dans un ou deux jours. Une permanence pourrait être installée dans d'autres locaux. »

En attendant, les services techniques de la commune se sont rapidement chargés du nettoyage, dès mardi en matinée.

Jean-Claude JORT.

« Émotion et consternation »

L'attentat a suscité une réaction de Georges Riera, trésorier-payeur général des Côtes-d'Armor. Il « stigmatise avec indignation l'acte inqualifiable des individus qui ont perpétré un attentat à l'explosif contre la trésorerie d'Évran, au mépris des locaux et des matériels de l'administration,

mais aussi et surtout de la sécurité du percepteur et de sa famille qui habitent par nécessité de service dans les mêmes locaux.

L'émotion et la consternation sont grandes dans le trésor public et le trésorier-payeur général en est totalement solidaire. »

Ouest France.

8 septembre 94

200 000F de dégâts dans l'explosion de la perception

Évran : l'A.R.B revendique l'attentat

L'attentat qui a gravement endommagé, dans la nuit de lundi à mardi la perception d'Évran a provoqué stupeur et indignation dans toute la commune. André Lamer, le percepteur, depuis trois ans en poste à Évran, a reçu le soutien de ses collègues et des élus locaux. La perception, sommairement remise en état, va rouvrir ses portes ce matin.

La revendication, hier, par l'Armée Révolutionnaire Bretonne de cet attentat en a surpris plus d'un. Évran n'avait jamais été touché par ce genre de violence. Mais dans le même temps, on est un peu rassuré : personne n'osait croire à l'action d'un particulier.

« Pensez donc, s'indigne un habitant de la commune venu se rendre compte des dégâts sur place, toute la famille du percepteur, sa femme et ses deux enfants, dormait dans l'appartement au-dessus. Cela a cogné dur. Leurs vies auraient pu être mises en danger ».

Situé à la sortie d'Évran, sur la route de Rennes, l'endroit n'est pas éclairé pendant la nuit. Le bruit de l'explosion a été entendu, mardi à 3 h 10, dans toute la commune. L'engin, placé sur le rebord de la fenêtre à l'extrémité gauche du bâtiment qui abrite la perception et la Poste, a fait voler en éclats toutes les vitres, a éventré le mur et a détruit le bureau du percepteur. Dans l'appartement, seules les vitres sont cassées.

Des soutiens

« Nous travaillons parfois fort tard à la perception. C'est en ce



Toutes les vitres du bâtiment ont volé en éclats.

moment la préparation des budgets supplémentaires des communes du canton et les maires passent parfois en soirée ici » ajoute André Lamer. Les élus locaux sont d'ailleurs venus soutenir leur percepteur, tel Robert Nougues, le maire de St-André-des-Eaux, lui aussi indigné devant cet acte : « Je viens souvent dans ce bureau », raconte-t-il en montrant les murs criblés d'éclats. Les percepteurs de Plancoët, Ploubalay, Caulnes et Broons sont également venus épauler leur collègue. Le syndicat national unifié des impôts et le syndicat départemental des finances ont aussi condamné cet attentat. La Trésorie

générale estime à 200 000F le montant des travaux nécessaires à la réparation des dégâts.

Dans la journée d'hier la salle d'accueil du public a été nettoyée. Toutes les vitres ont été remplacées. La perception a été rouverte dès ce matin. Les chas-

seurs locaux vont pouvoir payer leur permis de chasse : certains se sont présentés hier à la perception.

L'enquête a été confiée au SRPJ de Rennes, qui n'a pour l'instant donné aucun détail.

Obligatoire sur un vélomoteur :

Equipement : le casque le rétroviseur le feu avant à trois réglages (position croisée en ville route) feu rouge arrière surface réfléchissante

arrière plaque d'immatriculation silencieux efficace

Documents : la carte grise l'attestation d'assurance le permis A1

1994

Ouest France. 9 septembre 94

Attentat contre la perception

OF 9/9/94 |

Évran : le Trésor en grève lundi

L'attentat perpétré contre la perception d'Évran, mardi, à 3 h 10, et revendiqué par l'ARB, continue de susciter des réactions. C'est ainsi que les organisations syndicales CFDT, CGT, CFTC, FO des personnels du trésor public, ont décidé, par solidarité avec leur collègue d'Évran et pour sensibiliser l'opinion, de fermer les trésoreries du département des Côtes-d'Armor, lundi matin 12 septembre.

Les personnels CFDT, CGT, CFTC, FO du trésor public des Côtes-d'Armor condamnent l'attentat « qui a dévasté l'immeuble de la perception et mis en danger la vie du comptable et de sa famille ».

Ils soulignent « les risques et les difficultés que rencontrent les personnels du Trésor dans leurs missions au service du public et des collectivités locales ».

Ils expriment leur inquiétude en constatant « que leurs services constituent la cible désignée à l'expression de tous les mécontentements ».

Les personnels réclament « la protection de l'Etat » et souhaitent « le soutien de la population face à ce type d'agression » qu'ils estiment « d'une particulière lâcheté ».

Déjà à Saint-Brice en-Coglès

A leur tour, les différentes sections du syndicat national du trésor SNT-CGT des Côtes d'Armor, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et de Redevance

Rennes, condamne cet acte avec ce qu'il représente « de risque de traumatisme pour leur collègue et sa famille qui logeait au-dessus, principalement pour ses deux jeunes enfants ».

Elles rappellent « qu'il y a quelques mois, la trésorerie de Saint Brice en Coglès avait fait l'objet d'un acte du même type ». Aussi « condamnent-elles ces attentats. Chacun a la liberté de ses opinions, estiment-elles, mais tous les moyens ne sont pas légitimes, surtout pas ceux visant à la destruction des biens de la collectivité et mettant en danger la vie des personnes ».

Les sections syndicales feront en sorte « que le problème de la sécurité des agents du Trésor et de leurs familles soit de nouveau évoqué avec le ministre du budget et ses représentants ».

de l'irisme

Ouest France

9 septembre 94

Reactions à l'attentat contre la perception d'Évran Le trésor en grève lundi

O.F.I.
9/9/94

L'attentat contre la perception d'Évran, mardi, à 3 h 10, et revendiqué par l'ARB, continue de susciter des réactions. C'est ainsi que les organisations syndicales CFDT, CGT, CFTC, FO des personnels du trésor public, ont décidé, par solidarité avec leur collègue d'Évran et pour sensibiliser l'opinion, de fermer les trésoreries du département, lundi matin 12 septembre.

Les personnels CFDT, CGT, CFTC, FO du trésor public des Côtes-d'Armor condamnent l'attentat « qui a dévasté l'immeuble de la perception et mis en danger la vie du comptable et de sa famille ».

Ils soulignent « les risques et

les difficultés que rencontrent les personnels du Trésor dans leurs missions au service du public et des collectivités locales ».

Ils expriment leur inquiétude en constatant « que leurs services constituent la cible désignée à l'expression de tous les mécontentements ».

Les personnels réclament « la protection de l'État » et souhaitent « le soutien de la population face à ce type d'agression » qu'ils estiment « d'une particulière lâcheté ».

Déjà à Saint-Brice-en-Coglès

A leur tour, les différentes sections du syndicat national du trésor SNT-CGT des Côtes-d'Armor, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et de Redevance

Rennes, condamne cet acte avec ce qu'il représente « de risque de traumatisme pour leur collègue et sa famille qui logeait au-dessus, principalement pour ses deux jeunes enfants ».

Elles rappellent « qu'il y a quelques mois, la trésorerie de Saint-Brice-en-Coglès avait fait l'objet d'un acte du même type ». Aussi « condamnent-elles ces attentats. Chacun a la liberté de ses opinions, estiment-elles, mais tous les moyens ne sont pas légitimes, surtout pas ceux visant à la destruction des biens de la collectivité et mettant en danger la vie des personnes ».

Les sections syndicales feront en sorte « que le problème de la sécurité des agents du trésor et de leurs familles soit de nouveau évoqué avec le ministre du Budget et ses représentants ».

Ouest France

9 septembre 94

Régions en bref 9/9/94

OF

**Militants bretons :
une septième interpellation**

Troisième journée de garde à vue, hier, dans les locaux du SRPJ de Rennes pour les six militants bretons interpellés mardi matin à Perros-Guirec et Pontivy et soupçonnés d'avoir accueilli ou porté assistance à des séparatistes basques-espagnols.

Hier matin, une septième personne - Bernard Alexandre, 40 ans, maçon au chômage - a été interpellée à l'aube à son domicile de Tregrom, près de Plouaret dans les Côtes-d'Armor. Il a été conduit directement au SRPJ de Rennes.

Par ailleurs, un militant culturel breton de la région de Baud, convoqué comme témoin à 17 h au commissariat de Pontivy, a été conduit dans la soirée à Rennes pour confrontation avec les interpellés.

Rien n'a filtré de ces trois jours d'auditions par les policiers de la sixième section de la direction centrale de la police judiciaire de Paris chargée de la lutte anti-terrorisme. Aucune mise en exa-

men, mais également, aucune remise en liberté n'a été prononcée par le juge Laurence Levert, qui dirige l'instruction à partir de son bureau parisien.

En matière de terrorisme, les gardes à vue peuvent se prolonger quatre jours pleins à compter de l'interpellation ou de tout acte judiciaire (perquisition...) au domicile des personnes mises en cause. Aussi, pour les six premiers militants bretons arrêtés mardi, cette garde à vue arrivera à son terme vendredi soir.

Une nouvelle manifestation a réuni 200 sympathisants hier soir à Lannion où un registre de soutien a été ouvert à la mairie. Manifestation d'une soixantaine de personnes également à Pontivy.

Diverses organisations politiques ou culturelles ont réagi pour dénoncer « les méthodes du juge Levert » et réclamer « la libération immédiate » des interpellés. Citons l'UDB, les Verts de Bretagne, Stourm ar Brezhoneg, Emgann et Skol an Amsav.

Ouest France 8 Septembre 94

Goup de colère des militants à Lannion OF 8/9/94 Six Bretons en garde à vue à Rennes

Cinq militants bretons, dont une vieille dame, interpellés mardi au petit matin à Perros-Guirec ; deux autres à Noyal-Pontivy... La méthode du juge Laurence Levert - dans la recherche de réseaux de soutien aux terroristes basques-espagnols - ne varie pas. Et provoque à chaque fois une levée de boucliers dans les milieux concernés. C'est ainsi que mardi soir, une centaine de manifestants ont pris d'assaut le commissariat de Lannion où étaient interrogés les interpellés de Perros.



Drapeau en tête, les manifestants devant le commissariat de Lannion.

C'est à 7 h, mardi, que la police judiciaire de Paris - sur commission rogatoire du juge Laurence Levert, spécialisé dans les affaires de terrorisme liées aux indépendantistes basques espagnols - s'est présentée aux domiciles de deux familles perrosiennes. Perquisitions et interpellations : Gérhart Peresse, professeur d'allemand au lycée de Lannion, son épouse Jacqueline, enseignante, et sa mère Germaine, 78 ans, ainsi que Guirec Connan, professeur au collège Diwan à Brest et son épouse Maryvonne, pépiniériste à Perros-Guirec, sont transférés au commissariat de Lannion et placés en garde à vue. Les enfants restent seuls à la maison : ils ont 2 et 4 ans chez les Peresse, 13 mois, 9 et 14 ans chez les Connan.

« On fait le tri »

Les cinq personnes seront interrogées toute la journée. Contact avec des séparatistes basques ? Hébergement ? « On fait le tri », répondront laconiquement les enquêteurs.

Pendant ce temps, le réseau de sympathisants a fonctionné. Venus des Côtes-d'Armor et du Finistère, ils vont être une centaine, à partir de 18 heures, à crier leur indignation devant le commissariat de Lannion. « Il y a une raffe tous les trois mois en Bretagne. On débarque de Paris sans demander l'avis de personne », commente Michel Herjean, un des animateurs de « Skoazell Vreiz » (Secours breton). Vers

18 h, Germaine Peresse est libérée sous les applaudissements.

Mais les manifestants veulent aussi la libération des quatre autres interpellés. A 19 h 30, au son du biniou, un groupe force l'entrée du commissariat, moleste le commissaire, renverse le mobilier, arrache les fils du téléphone. Des manifestants tentent de gagner l'étage mais sont repoussés par un jet de gaz lacrymogène. Mouvement général de repli. L'affrontement aura été bref mais violent.

Les inconnus de Pontivy

Les manifestants réclament alors la médiation du maire (PS) de Lannion, Alain Gouriou qui arrive sur place, suivi du député (CDS) Yvon Bonnot. Le maire téléphone au juge Levert. Commentaire : « De son bureau parisien, il ne semble pas se rendre compte de la situation. » Le préfet des Côtes-d'Armor interviendra également. Finalement, les sympathisants se disperseront quand les quatre interpellés de Perros auront quitté le commissariat de Lannion vers 1 heure du matin pour être transférés dans les locaux de la PJ à Rennes.

Hier, vers 18 h, alors que la garde à vue des six interpellés se poursuivait à Rennes, trois cents manifestants se sont réunis de nouveau devant le commissariat de Lannion avant de défiler dans les rues. Lors d'une réunion, en

fin de soirée, ils ont décidé de mettre sur pied une coordination de tous les mouvements de soutien locaux existant en Bretagne.

Deux autres personnes ont également été interpellées mardi matin, cette fois à Noyal-Pontivy, dans le Morbihan. Placées en garde à vue d'abord à Pontivy, elles ont été elles aussi transférées mercredi après-midi à Rennes. Il s'agit de Claude et Raymonde Talibouet, un couple d'éleveurs de lapins, inconnus des bretonnants du secteur. Seul fait notable : l'un de leurs enfants, âgé de 10 ans, a été élu l'an dernier par sa classe de CM2 pour représenter la circonscription au parlement des enfants. Un comité de défense s'est constitué à Pontivy autour des milieux culturels bretons.

◆ Depuis deux ans, c'est une centaine de Bretons que le juge Levert a fait interpellé sans ménagement par les inspecteurs de la PJ parisienne, sur le soupçon d'avoir aidé ou hébergé des membres de l'organisation terroriste basque espagnole ETA : premier coup de filet en mai 1992 à Brest, Quimper, Morlaix et dans le centre-Bretagne ; seconde vague d'interpellations en mars 1994 dans le pays de Lorient, puis, en juin dernier, dans la région de Carhaix. Tous ont depuis été remis en liberté, y compris ceux - une minorité - mis en examen.

Ouest France

9 septembre 94

Militants bretons : un registre de soutien en mairie de Lannion

Le Trégor mobilise ses élus

OF 9/9/94

La nouvelle de l'interpellation d'un 7^e militant breton dans la matinée de jeudi n'a fait que renforcer la détermination de ceux qui les soutiennent. Hier soir, ils étaient encore plus de 200 dans les rues de Lannion où un registre de soutien a été ouvert. Un autre type d'action devrait démarrer ce vendredi à Perros-Guirec.

Après s'être rassemblés devant le commissariat de Lannion, les manifestants se sont dirigés vers la mairie de Lannion. Une délégation y a été accueillie par Alain Gouriou, maire, en présence d'un adjoint des Verts du Trégor et d'un conseiller UDB. « Ce soir, le slogan est : « Nous sommes tous des malfaiteurs », clamait un responsable.

Une fois de plus, Alain Gouriou a rappelé qu'il dénonçait les méthodes utilisées par la police judiciaire, mais qu'il était hors de question qu'il cautionne « les criminels de l'ETA. » Dénonçant « l'amalgame volontaire de la police et de la justice » les manifestants ont souhaité que l'on s'en tienne à l'affirmation de son soutien et à la demande de la libération immédiate des personnes gardées à vue.

Le registre a été ouvert. Il sera



Alain Gouriou, maire de Lannion, a ouvert hier soir le registre intitulé : « Soutien et demande de libération des personnes interpellées dans la journée du 6 septembre et gardées à vue. »

à la disposition de la population, tous les jours, aux heures d'ouverture de la mairie.

Dans la foulée, les manifestants ont pris la direction de Perros en ralentissant la circulation. Arrivés

plus tard que prévus, ils n'ont pu rencontrer Yvon Bonnot, député-maire ou Léon Le Merdy, conseiller général. Après un petit fest-noz improvisé, ils ont demandé au secrétaire général de mairie

de transmettre leur demande. « Qu'à partir de vendredi soir, une veille permanente soit assurée à la mairie de Perros. » Réponse devait leur être donnée dans la matinée d'aujourd'hui.

Réactions et soutiens

◆ Confédération Paysanne : « preuve d'humanisme ».

La Confédération Paysanne des Côtes d'Armor apporte son soutien aux Bretons interpellés et « s'indigne de la façon dont se sont opérées ces arrestations sans commune mesure avec ce qui leur est reproché. » La Confédération affirme que « l'hébergement ou l'aide à des personnes en difficulté, car persécutées dans leur pays d'origine, est une preuve d'humanisme et ne constitue donc pas un acte répréhensible. » La Confédération dénonce « l'obstination délibérée de nuire au mouvement culturel breton. »

◆ Emgann : « simple devoir d'hospitalité ».

Pour Emgann, mouvement socialiste bre-

ton de libération nationale, « ces interpellations n'ont pour objet que de criminaliser aux yeux de la population le simple devoir d'un peuple à l'égard d'un autre peuple opprimé, à savoir l'hospitalité. » Le mouvement ajoute : « ces méthodes répressives se sont d'ailleurs révélées vaines dans la mesure où aucun procès n'est venu accréditer les thèses du pouvoir politico-judiciaire. »

◆ Parti communiste : « atteinte aux droits de l'homme ».

« Si l'accusation d'aide au séjour irrégulier peut être établie, l'arrestation musclée de familles entières et d'une personne âgée ne peut laisser indifférents les humanistes, les démocrates » indique la fédération dé-

partementale du PCF. « Cette démesure et cet acharnement, de nature à alimenter tous les amalgames, constituent une atteinte caractérisée aux droits de l'homme. »

◆ UDB : « amalgame ».

L'UDB (Union démocratique bretonne) : « certes, interpellation ne veut pas dire culpabilité mais l'on voit à nouveau l'amalgame entre des opinions (régionalisme, autonomisme, séparatisme) et une complicité éventuelle avec des actions terroristes dont on attend toujours le début du commencement d'une preuve (aucun procès depuis 1991). »

◆ Verts du Trégor : « interpellations traumatisantes ».

« Le démantèlement d'une prétendue filière de soutien aux terroristes passe-t-il par des interpellations traumatisantes pour enfants et adultes » s'interrogent les Verts du Trégor. « Il est impensable de faire fi des conséquences familiales et financières en plaçant en garde à vue des citoyens bretons. »

◆ SGEN-CFDT : « délit de parenté ».

Le SGEN-CFDT des Côtes d'Armor dénonce « ces interpellations devant des enfants, des arrestations par famille pour délit de parenté. » Le syndicat d'enseignants qui parle de « méthodes policières d'un autre âge » appelle à un rassemblement, le vendredi 9 septembre, à 18 h, devant la poste de Lannion.

Ouest France

10 Septembre 94

Militants bretons : une huitième interpellation ^{DF}

Six suspects transférés à Paris

10/11 / 9/94

Un huitième militant interpellé hier à l'aube et mis en garde à vue; un témoin élargi dans la matinée; les premiers transferts de suspects de Rennes vers Paris dans la soirée et dans la nuit: le juge Laurence Levert poursuit son enquête sur un éventuel réseau breton de soutien aux séparatistes basques...

Vendredi matin, un huitième militant a été surpris à son domicile de Louargat, près de Guingamp: Jean-Marie Salomon, 37 ans, instituteur à l'école de Cavan (Côtes-d'Armor) et militant du mouvement Emgann, a été embarqué pour Rennes par cinq policiers après une perquisition d'une heure et demie.

En revanche, le témoin convoqué jeudi au commissariat de Pontivy et conduit dans la soirée au SRPJ de Rennes, a été élargi dans la matinée de vendredi,

après avoir été confronté avec Claude Tatibouet. Il s'agit de Yann Guicheteau, domicilié à Remungol (Morbihan) et instituteur à l'école Diwan de Baud.

Pour les six militants interpellés dès mardi matin - Géhart et Jacqueline Peresse, Guirec et Maryvonne Connan à Perros, Claude et Raymonde Tatibouet à Noyal-Pontivy - la garde à vue prenait fin ce samedi matin à 6 h puisqu'elle ne peut aller au-delà de quatre jours.

Dès vendredi soir et dans la nuit, six des huit suspects - dont l'identité n'a pas été révélée - ont quitté les locaux du SRPJ de Rennes pour le palais de justice de Paris afin d'y être présentés aujourd'hui au juge d'instruction Laurence Levert, chargée du dossier concernant les affaires liées à l'action des séparatistes basques et à d'éventuelles complicités sous forme d'aide directe ou d'hébergement. Si des mises en examen sont prononcées, elles

ne seront pas forcément suivies d'une détention.

Hier matin, l'avocat nantais des militants bretons, Yann Choucq, a pu rencontrer à Rennes les six premiers interpellés, à partir de la soixante-douzième heure de garde à vue, comme le prévoit le nouveau code pénal pour des faits de terrorisme ou de complicité.

Côté solidarité, l'interpellation de Jean-Marie Salomon a provoqué un rassemblement de parents d'élèves à Cavan. Une centaine de personnes ont manifesté à Guingamp, au rond-point de Kernilien (route de Lannion), distribuant 2 000 tracts, de 17 h 30 à 19 h. C'est à ce même rond-point qu'avant l'été, des militants bretons avaient, par deux fois, distribué des tracts en faveur de leurs amis basques. Enfin, le maire de Pontivy a écrit au garde des Sceaux, tandis qu'à Perros-Guirec, des sympathisants installaient un abri de jardin près de la mairie pour organiser une veille de solidarité.

Ouest France

10-11 septembre 94

Militants bretons : 2 000 tracts distribués sur la route à Guingamp

Louargat : une huitième interpellation

La police judiciaire de Paris a interpellé, vendredi matin, Jean-Marie Salomon, instituteur et militant Emgann à son domicile de Louargat. Diverses manifestations ont fait écho à cette 8^e interpellation, dont la distribution de 2 000 tracts au rond-point de Kernilien, près de Guingamp, par une centaine de personnes.

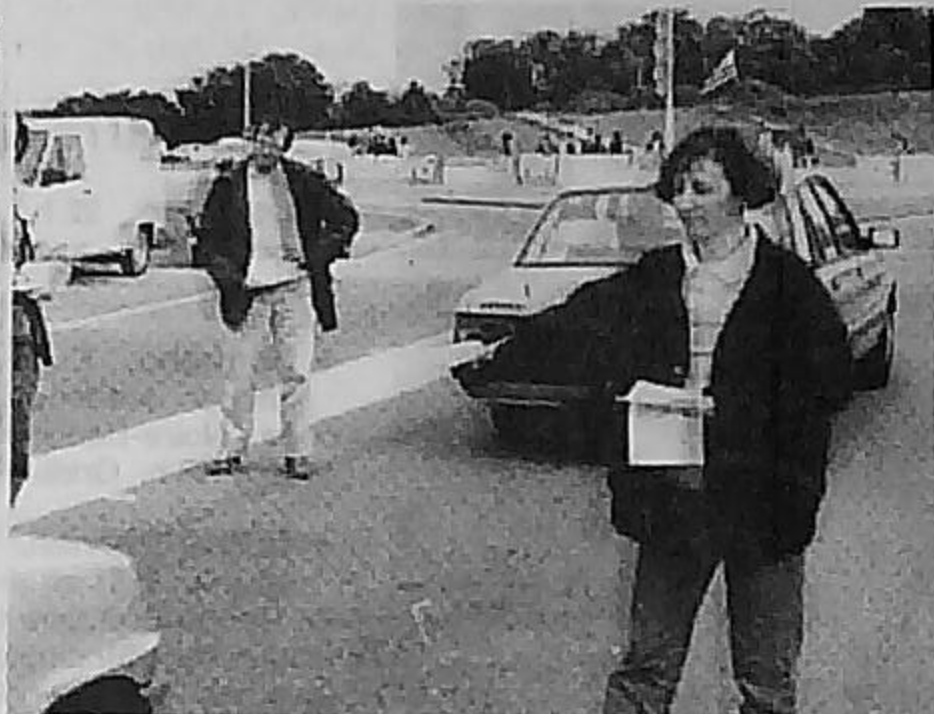
Jean-Marie Salomon, 37 ans, a été tiré de son lit vers 6 h 30 par cinq policiers. Deux des policiers ont accompagné son épouse pour conduire Youenn, 14 ans, le fils de la maison, à l'école. Sur place les policiers ont procédé à une perquisition et fouillé les papiers. Vers 8 h, Jean-Marie Salomon a été transféré sur Rennes.

Jean-Marie Salomon enseigne à Cavan, dans une classe bilingue de l'école publique, il a été candidat aux dernières élections législatives et cantonales sur Guingamp. En fin d'après-midi, une vingtaine de parents se sont rassemblés à la sortie de l'école pour manifester leur mécontentement.

Mécontentement aussi dans les rangs d'Emgann, mouvement breton de libération : « La police cherche uniquement à faire peur aux gens et à mettre de l'ordre dans ses fichiers, en écorchant au passage le mouvement associatif culturel breton, analysent Hervé Le Bec et Michel Herjean. Chez Jean-Marie Salomon, secrétaire chargé des finances, ils ont notamment mis la main sur le fichier des abonnés à la revue « Combat breton ».

Comment expliquer que ces policiers n'interpellent que des militants bretons ? Ils n'ont jamais trouvé d'armes ni d'explosifs en Bretagne. Nous avons un devoir de solidarité avec les militants du peuple basque qui se bat pour sa liberté : il ne nous appartient pas de condamner les moyens de leur lutte, ni l'ETA. »

Emgann reconnaît des affinités avec un mouvement nationaliste basque comme Herri Batasuna.



2 000 tracts distribués au rond-point de Kernilien, près de Guingamp.

auquel appartient le maire d'Oiartzun, la ville jumelée avec Carhaix : « La solidarité avec le peuple basque remonte en fait à la guerre d'Espagne, en 1936. Ce qui ne veut pas dire que Carhaix abrite un nid de terroristes. Le maire de là-bas, Jean-Pierre Jedy, ne devrait d'ailleurs pas tarder à inviter le juge Laurence Levert à venir se faire une idée sur place. »

Commencée vers 17 h 30, la

distribution de tracts de soutien, au rond-point de Kernilien, à Guingamp, route de Lannion, s'est achevée vers 19 h. Elle a occasionné de sérieux ralentissements de circulation, mais s'est déroulée dans une ambiance bon enfant, sous l'œil des gendarmes, avec biniou, bombarde, drapeau breton et banderoles déployées.

A Lannion, une vingtaine de personnes se sont rassemblées à l'appel du syndicat enseignant

SGEN-CFDT pour protester. A Perros-Guirec, une cabane de jardin a été construite près de la mairie, dans le but de démarrer, ce samedi, une veille de solidarité.

Dans l'attente du sort réservé aux interpellés (il devait être connu dans la nuit pour certains), les comités de soutien se réuniront samedi après-midi à Lannion. Samedi soir, un fest-noz de solidarité aura lieu à Prat.

POBL : la Bretagne doit se mobiliser

« Que signifient exactement ces méthodes policières visant uniquement les militants de la cause nationale bretonne ? », s'interroge POBL (Parti pour l'organisation d'une Bretagne libre). « Est-ce que l'éventuel hébergement d'étrangers, fussent-ils basques,

peut être apparenté à un acte de terrorisme justifiant une garde à vue de quatre jours ? Le pays des Droits de l'Homme peut-il s'enorgueillir d'interpeller des personnes devant leurs enfants en bas âge et de les laisser seuls pen-

dant la garde à vue de leurs parents ? »

POBL, qui appelle à la mobilisation de « la Bretagne toute entière », annonce qu'elle compte dès ce jour saisir la Cour européenne des droits de l'Homme.

Le PS : des rafles indignes

La fédération du PS constate que deux ans après des interpellations auxquelles aucune réponse n'ont été apportées, « un raffle intervient dans les milieux bretons, dans les mêmes conditions exécrables, indignes d'un pays civilisé ».

« De deux choses l'une, estime Michel Brénant, premier secrétaire fédéral, ou bien il y a un réseau actif de soutien aux criminels de l'ETA, alors qu'on le dit, qu'on le prouve et que la justice juge ; ou bien on raffe, on trie, on ne prouve rien et cela s'appa-

rente plus à de l'intimidation de mouvements régionalistes et culturels qui ont un droit imprescriptible d'expression en démocratie. »

Ouest France ↙ 12 Septembre 94

Hébergement de séparatistes basques : quatre mises en examen Deux militants bretons en prison

OF 12/9/94

Soupçonnés d'avoir hébergé des séparatistes basques espagnols, deux militants bretons ont été incarcérés à Paris. Deux autres ont été mis en examen mais remis en liberté sous contrôle judiciaire, tandis que la garde à vue se poursuivait à Paris pour les derniers interpellés. En revanche, le couple Péresse, de Perros-Guirec, a été remis en liberté sans aucune charge.

Guirec Connan, professeur au collège Diwan de Brest, demeurant à Perros-Guirec, a été mis en examen samedi par le juge Laurence Levert, chargée du dossier sur les séparatistes basques réfugiés en France, pour « association de malfaiteurs et aide au séjour irrégulier, infractions en relation avec une entreprise terroriste » (1) et incarcéré à la prison de la Santé, à Paris. Même chef d'inculpation pour son épouse, Maryvonne, pépiniériste, qui a été remise en liberté sous contrôle judiciaire. Elle est rentrée samedi dans le Trégor.

Un autre couple a été mis en examen : Claude Tatibouet et sa compagne Raymonde Le Gallic, éleveurs de lapins à Noyal-Pontivy. La femme a été écrouée à Fleury-Mérogis ; l'homme a été remis en liberté sous contrôle judiciaire.

Aucune charge retenue, en revanche, pour l'autre couple perros-



Des militants venus de toute la Bretagne ont décidé d'organiser une manifestation régionale qui aura lieu samedi prochain à Lannion.

sien - Gerhard Péresse, professeur au lycée de Lannion, et Jacqueline, enseignante à Paimpol - qui a été remis en liberté. « Nous reprenons nos cours lundi, explique-t-il. Ce week-end, nous avons retrouvé nos enfants et nos amis. Un bol d'air sur la côte « pour tenter d'oublier ces quatre jours de garde à vue. »

Quant à Bernard Alexandre, maçon au chômage à Trégrom, et Jean-Marie Salomon, de Louargat, instituteur à Cavan, interpellés respectivement jeudi et ven-

dredi matin, leur garde à vue s'est poursuivie ce week-end à Paris.

Une manifestation à Lannion, samedi 17

Les comités de soutien, quelque peu en sommeil depuis leur création lors des premières interpellations en 1992, se sont réveillés. D'autres se sont créés la semaine dernière. Notamment Pontivy où, samedi midi, une centaine de manifestants ont cadé

nassé l'entrée principale et la grille du commissariat avant de se disperser au bout de trois quarts d'heure.

A Lannion, une réunion a rassemblé samedi une centaine de personnes venues des régions de Lannion, Loudéac, des Monts d'Arrée, de Rennes, Lorient, Perros-Guirec, Morlaix, Paimpol, Carhaix et Pontivy. « Nous avons décidé d'organiser une manifestation régionale le samedi 17 septembre, à 15 h, à Lannion », explique Michel Kerjean, un des responsables de la coordination. Une manifestation qui aura plusieurs mots d'ordre dont « le droit d'asile politique en Bretagne et la levée des contrôles judiciaires depuis 1992. »

Un local a, par ailleurs, été installé, place de la Mairie, à Perros-Guirec, avec l'accord du député-maire, Yvon Bonnot. La coordination y tiendra des permanences jour et nuit « jusqu'à la libération de tous. »

Enfin un livre de doléances a été ouvert à la mairie de Lannion où chacun peut y consigner ses remarques.

OS 19/9/94

Les militants bretons et les socialistes

Les conseillers municipaux socialistes de Rennes s'interrogent sur la raffe intervenue récemment dans les milieux bretons des Côtes-d'Armor et du Morbihan. « De deux choses, l'une, écrit Yves Préault, le président de leur groupe. Ou bien il y a un réseau actif de soutien aux criminels de l'ETA : alors, qu'on le dise, qu'on le prouve et que la justice juge. Ou bien on raffe, on trie, on ne prouve rien, et cela s'apparente à de l'intimidation de mouvements régionalistes et culturels qui ont un droit imprescriptible d'expression en démocratie. »

→
Ouest France 19 Septembre 94